MAIRIE
AUFFREVILLE-BRASSEUIL
32 rue du village
78930 - ☎ 01.34.77.11.68
mairie@auffreville-brasseuil.fr

PIÈCES A FOURNIR
POUR LOCATION LOGEMENT COMMUNAL

SALARIÉ :

- Copie pièces identité
- Copie livret de famille
- 3 dernières quittances de loyer et dernière quittance énergie (si le candidat est propriétaire avis de taxes foncières)
- Copie des 2 derniers avis imposition
- RIB ou RIP
- Copie des 3 dernières fiches de paye de chaque personne au foyer
- Attestation d'embauche en C.D.I de moins de 1 mois (mentionnant que vous n'êtes ni en période de préavis, ni en licenciement et hors période d'essai)
- Copie des revenus annexes (attestation CAF, pension…..)
- Copie des pièces identité des personnes se portant caution
- Document de cautionnement complété par la personne concernée
- Quittance attestation assurance incendie

Rappel : Le loyer ne doit pas excéder 33 % des revenus mensuels

Loyer payable d'avance et un mois de caution sera exigé à l'entrée dans les lieux et restitué en fin de location dans les termes prévus au bail de location.